

Directeur de publication : Frédéric Sève

ÉDITO

La CFDT s'engage pour un débat digne de nos valeurs *

L'élection présidentielle, précédée par les primaires et suivie par les élections législatives, est un temps fort de notre démocratie.

Déclarations de candidatures, programmes et primaires ont ouvert dans les divers camps politiques cette période qui devrait offrir aux citoyens débats, analyses et propositions. Or nous assistons dans certains discours à une surenchère d'outrances, de démagogues et de populismes.

« Nous, syndicalistes, devons être attentifs aux enjeux d'emploi, de protection sociale, de pouvoir d'achat, de dialogue social, aux réponses à apporter aux mutations du monde » comme le rappelle Jean-Louis Malys dans l'éditorial de *Syndicalisme Hebdo* daté du 8 septembre.

Dans ce contexte, la CFDT avait choisi pour thème de son université d'été la solidarité dont Laurent Berger souhaite qu'elle soit mise au cœur du débat présidentiel en des temps où cette « notion perd de sa force et de son évidence dans notre société ».

La solidarité est l'exact opposé de ce que beaucoup à droite et à l'extrême-droite nous proposent : repli sur soi, rejet de l'autre... Mais la solidarité ne sombre pas pour autant dans l'angélisme.

La solidarité, c'est par exemple agir pour une réelle protection sociale pour tous, pour une garantie de pouvoir d'achat, et ces deux questions sont particulièrement sensibles chez les retraités à l'heure où se multiplient les petites pensions. Un sujet sur lequel la CFDT Retraités sera particulièrement attentive lors des négociations à venir sur l'évolution des retraites.

Le secrétariat fédéral Retraités.

Octobre 2016

* Voir également la tribune « Faire vivre les places de la République » signée par quinze syndicats, mutuelles et associations, *Le Journal du dimanche*, 14 février 2016 : <http://urlz.fr/36UU>



Hommages spontanés aux victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016.

II-III **Vie syndicale**

L'Union fédérale des retraités en route !

Les 70 printemps de la CFDT Retraités !

IV **Initiatives**

La Semaine bleue en Côte-d'Or. Disparition de Bernard Romatet.

V **En direct des sections**

Plus nombreux-ses, plus fort-es : nouveaux-elles retraité-es, rejoignez-nous !

VI-VII **Développement durable et réchauffement climatique**

Développement durable : quel monde laisserons-nous à nos enfants ?

« La sobriété n'est pas le renoncement au bonheur. »

VIII **Vos droits**

Améliorer la vie à domicile des personnes âgées.

L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS EN ROUTE !

Alors que vous lisez ce journal, l'assemblée générale constitutive de l'UFR des 13 et 14 octobre est en cours, ou vient de s'achever.

Le secrétariat et le réseau ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette assemblée générale (AG), une première depuis la dernière de la branche Retraités lors du congrès d'Illkirch en 2004. Les délégués des sections syndicales de retraités (SSR) de l'ensemble du territoire, des régions où nous sommes bien implantés comme de celles où il y a beaucoup à faire pour améliorer cette implantation, auront pu – nous le souhaitons – échanger et débattre sur les perspectives des quatre prochaines années. Le prochain supplément Retraités en fera le bilan.

REFLÉCHIR ENSEMBLE AU TRAVAIL DE L'ANNÉE

Nous allons commencer ce nouveau mandat avec un conseil de l'Union fédérale des retraités (UFR) qui se substitue au comité des retraités, et un bureau de l'UFR (BFR) sensiblement renouvelés – comme la liste des candidatures reçues permet de le penser (sans pour autant anticiper le vote de l'AG). Une illustration avec les quatre candidats au conseil proposés par le conseil fédéral (CF), candidats au bureau de l'UFR (BFR) qui succède au secrétariat. Deux membres du secrétariat se retirent (Jacqueline Aubanelle et Christian Laurent). Odile Nave (91) et Yves Rivière (76), secrétaires sortants, ainsi que Marie-Claude Carlier (02) et Bernard Massabieaux (06) sont candidats.

Il s'agit avant tout de convaincre un plus grand nombre d'adhérents des syndicats de rejoindre nos SSR lors de leur passage à la retraite pour poursuivre leur adhésion à la CFDT et au Sgen-CFDT. Ce n'est pas une attitude naturelle actuellement. Encore faut-il que les structures d'accueil (SSR) existent et qu'elles fonctionnent. Le futur BFR se fixe ainsi comme objectif ambitieux de disposer au moins d'une SSR en état de fonctionnement dans le



champ de chaque syndicat, en 2020, à l'issue du mandat qui débute actuellement.

Nos adhérents souhaitent généralement garder un lien avec la profession qu'ils ont exercée et s'intéressent beaucoup à l'évolution de leur ancien métier, ce qu'ils peuvent faire dans les SSR. Mais nous devons renforcer nos liens avec les UTR. En adhérant au Sgen et à la CFDT, nous avons fait le choix d'un syndicalisme confédéré, nous poursuivons ce choix en nous impliquant également dans les UTR, dont les SSR font partie. Ceci n'est pas contradictoire. Nous apportons notre vision de syndicalistes de la fonction publique dans des débats où ses spécificités sont parfois marginalisées.

Pour attirer de nouveaux adhérents, nous devons être capables de répondre de façon fiable, rapidement, donc localement, aux questions que se posent nos adhérents, voire leurs collègues, sur leurs conditions de passage à la retraite. Pour cela, il nous faut mettre en place un référent retraites dans chaque syndicat. Des sessions de formation seront organisées à leur intention. Peut-être pourrions-nous également envisager la constitution d'une base de données interne qui serait alimentée par les dossiers traités par ces militants et accessible uniquement à des personnes désignées.

Yves RIVIÈRE

Agenda 2016-2017

- 4-6 octobre 2016 : conseil de l'UCR-CFDT.
- 13-14 octobre 2016 : assemblée générale constitutive de l'UFR Sgen.
- 24-25 novembre 2016 : conseil de l'UFR (CFR) Sgen.
- 7-9 mars 2017 : conseil de l'UCR-CFDT.
- Mai 2017 : CFR Sgen.
- 12-13 juin 2017 : rencontre nationale de l'UCR-CFDT.
- Juin 2017 : 80 ans du Sgen-CFDT.

Nous contacter

- Par téléphone au 01 56 41 51 44 : lors des permanences du jeudi.
- Par courriel : retraites@sgen.cfdt.fr.
- Par courrier adressé à l'Union fédérale des retraités, Sgen-CFDT, 47-49 avenue Simon Bolivar, 75950 Paris Cedex 19.

27 SEPTEMBRE 2016 : LES 70 PRINTEMPS DE LA CFDT RETRAITÉS !

Les femmes et les hommes, marqués par l'Histoire, la construisent :
une matinée de réflexion avant de souffler les 70 bougies !

La secrétaire générale de l'Union confédérale des retraités (UCR), Dominique Fabre, a ouvert et conclu cette rencontre animée par Daniel Druesne, membre de la commission exécutive, et Annie Kuhnunch, ancienne archiviste confédérale et militante retraitée, et qui a rassemblé plus de 150 militants et invités.

Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie, a salué le rôle joué par la CFDT dans la préparation et l'adoption de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. Rappelant qu'en 1967, la CFDT se préoccupait déjà du vieillissement et remettait en cause la « triste Journée nationale des vieillards », elle a souligné à quel point le vieillissement restait tout de même tabou.

LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS 1946

Georges Ubbiali, maître de conférences en sociologie à l'université de Bourgogne, a replacé les grandes étapes de l'organisation des retraités dans la CFTC, puis la CFDT dans le contexte de la création du régime général de l'assurance vieillesse après la Libération.

1946 : création de l'Association française des vieux travailleurs CFTC (AFVT-CFTC).

1962-1965 : transformation de l'AFVT-CFTC en une fédération CFTC, puis CFDT des retraités et anciens travailleurs.

1969 : transformation de la fédération en Union confédérale des retraités CFDT.

En savoir plus : *Fil Bleu* n° 241, sept-oct 2016 et *Retraité Militant* août-septembre 2016, accessible en ligne.

Gilbert Jérôme, secrétaire général adjoint de la CFDT retraités, a témoigné de son expérience depuis sa première rencontre avec les retraités mineurs et sidérurgistes de Lorraine lorsqu'il était jeune militant, jusqu'à son engagement dans les structures de retraités.

DES PERSPECTIVES

POUR LE SYNDICALISME RETRAITÉ !

Répondre au défi de la massification du vieillissement liée principalement, mais pas uniquement, à l'allongement de l'espérance de vie (notamment en bonne

santé), oblige à changer de paradigme les politiques publiques, selon Luc Broussy, président de France Silver Éco, auteur du rapport interministériel sur l'adaptation de la société au vieillissement. Il nous a invités à voir au-delà du prisme médico-social de la prise en charge de la perte d'autonomie, pour mieux prendre en compte la réalité des 15 millions de personnes de plus de 60 ans, et leurs préoccupations en matière de logement, de mobilité, d'activités, etc.

Serge Guérin, sociologue spécialiste de la « seniorisation » de la société, a insisté sur les seniors innovateurs, et a dessiné les contours d'une société fondée sur les nouvelles technologies et le développement durable, puisqu'aussi bien la longévité conduit de fait à changer certaines habitudes de consommation. Marie Geoffroy, sociologue et retraitée CFDT depuis une quinzaine d'années, s'est interrogée sur la citoyenneté des retraités et sur les conditions requises pour que les retraités se constituent en acteurs collectifs dans l'espace social.

Les résultats d'une enquête sociologique portant sur les motivations de l'adhésion et de l'engagement des adhérents CFDT lors du passage à la retraite, ont ouvert le dernier échange entre Gilbert Jérôme et Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, que nous citons pour conclure : « Les retraités sont une richesse pour faire vivre les valeurs de la CFDT et créer une CFDT active auprès de la population » et « La CFDT a besoin de tous ses militants retraités qui ont toute leur place dans l'organisation, mais une place spécifique ».

Jacqueline AUBANELLE, Nicole CHAUVEAU
et Odile NAVE, au lendemain d'un anniversaire réussi

Retrouvez des photos de l'événement : <http://urlz.fr/4ap7>



LA SEMAINE BLEUE EN CÔTE-D'OR

Depuis plus de 10 ans, les retraités CFDT de la Côte-d'Or organisent chaque année un temps fort sur le thème des personnes âgées.

Cette action se présente sous la forme d'une conférence-débat, ou plus récemment de tables rondes, réunissant des experts et personnalités des milieux médicaux, administratifs, associatifs, politiques et syndicaux, spécialistes du thème abordé (maladie d'Alzheimer, loi sur le vieillissement...). Ces temps de réflexion sont ouverts à tous. Depuis le début, dans un souci intergénérationnel, les élèves en BEP et bac pro services à la personne, les étudiants, futurs conseillers en économie sociale et familiale ou assistants sociaux, sont invités à y participer, et ils viennent nombreux.

EN 2016, « LES AIDANTS »

Nous reprenons ainsi une préoccupation abordée cette année par l'Union confédérale des retraités (UCR), « les aidants ».

Les intervenants sollicités regroupent deux formateurs, deux aidants qui témoigneront de leur quotidien, une ou deux associations, deux employeurs, un économiste de la santé, un conseiller départemental, un membre de l'UCR. Les exposés devraient permettre de mieux cerner qui sont ces aidants (professionnels et/ou familiaux), comment on le devient, les problèmes qu'ils rencontrent, leur place dans la société.

Chacun des participants repart toujours avec un plus et un regard élargi et enrichi sur le sujet abordé.

Christian LAURENT



Bernard Romatet, sur la terrasse de Bolivar, à la veille de sa retraite syndicale, le 25 juin 2012.

Bernard Romatet

Un militant discret qui mérite notre reconnaissance

« Le 5 août dernier, notre camarade Bernard Romatet, alors dans sa 89^e année, était conduit à sa dernière demeure à Saint-Gratien (Val-d'Oise). En cette période de vacances, seuls quelques adhérents de l'UTR 95 et du Sgen-CFDT avaient pu assister à cette émouvante cérémonie. Par bonheur, ses voisins étaient nombreux autour de Marie-Hélène, l'épouse de Bernard, et de leur fille Agnès. L'église se révélait en l'occurrence trop exigüe : Bernard était très impliqué dans la vie de son quartier et de sa paroisse. Modeste à l'excès, il avait le souci constant de ne jamais faire parler de lui. C'est pourquoi il refusait presque systématiquement les postes à responsabilités qui, dans le cadre de ses activités syndicales, lui étaient proposés en raison de l'étendue et de la diversité de ses compétences. Peu connu hors du cercle restreint de ses proches, mais, fidèle entre les fidèles, c'était bien souvent lui qui donnait de son temps sans compter pour régler les mille et un problèmes auxquels étaient confrontées des instances dont il devenait ainsi, discrètement, la véritable cheville ouvrière. Ceux d'entre nous qui ont eu le bonheur de le connaître ne manqueront pas d'avoir une pensée affectueuse pour sa famille. » Pierre Augier

« Bernard a tout de suite adhéré au Sgen lors de son arrivée à l'IUT d'informatique, puis a rapidement contribué à la création et au développement de la section de Paris 13 (avec Yves Dermendjian) où il s'occupait plus particulièrement des Biatss grâce à ses grandes connaissances des dossiers et son immense capacité relationnelle. Il était très apprécié de tous, aussi bien de l'administration que de tous ses collègues. On perd un grand militant syndical et un ami. » Alain Morel

« C'est au sein du secrétariat des retraités, à l'époque de Georgette Trubian, d'Annick Waingart et de Roger Cuieuille (tous les trois disparus aujourd'hui) que j'ai rencontré Bernard. Il représentait les non-enseignants. Je l'ai particulièrement apprécié pour sa simplicité, son écoute des autres. Il parlait peu mais était compétent et efficace, surtout au groupe « pensions-retraites » : nous n'avions pas encore la possibilité d'aller sur internet pour nos recherches sur des dossiers souvent très compliqués. Son souvenir reste dans ma mémoire. Tous ces camarades m'ont beaucoup apporté avec l'amitié qui régnait entre nous. » Marcel Goujon

PLUS NOMBREUX-SES, PLUS FORT-ES : NOUVEAUX-ELLES RETRAITÉ-ES, REJOIGNEZ-NOUS !

« Nous sommes tous-tes des retraité-es qui faisons vivre les valeurs de la CFDT ! »
Paroles de militant-es.

VOUS AVEZ DIT MILITANTE ?

« Professeure d'enseignement général en collège (PEGC) en juin 1975, nommée à Thiérache (Aisne) ; syndiquée à la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) tendance école émancipée, j'en suis exclue (en mai 1976) pour n'avoir pas défendu les positions majoritaires en réunion publique, donc "rebelle" ! Tout naturellement, j'adhère avec mon mari au Sgen-CFDT en septembre, un syndicat très minoritaire mais confédéré : de 1976 à 1979, nous sommes de tous les combats (loi Debré, comités de soldats, non-titulaires, loi Haby, etc.) et nous gravissons les échelons du syndicat jusqu'au bureau académique. Avec un enfant, j'applique ce que j'avais juré : ne plus participer à des instances syndicales, ayant trop souffert des absences d'un père militant. Jusqu'à la retraite, je suis simplement secrétaire de la section syndicale du collège.



Réunion de retraités dans l'Aisne.

À la retraite en 2008, mon mari et moi adhérons au syndicat des retraités : lui, membre du conseil syndical du Sgen Picardie, participe tout naturellement au bureau de l'union territoriale des retraités (UTR) de l'Aisne, mais adjoint à la mairie du village, il se plaint vite de ne pas pouvoir tout assumer ! Je fais alors valoir que, les enfants étant adultes, je suis disponible pour le remplacer au syndicat : je suis quelques formations pour les militants, nous faisons vivre la section syndicale des retraités Sgen de l'Aisne, conservant ainsi les liens avec le milieu professionnel. Élu secrétaire adjointe de l'UTR de l'Aisne en 2011, membre du bureau de l'union régionale des retraités en 2012, je suis réélue en 2015. S'il n'est pas toujours facile de se faire entendre, écouter et respecter en tant que femme militante,

au sein de la CFDT on m'a bien soutenue. Les rencontres, les échanges et les actions avec les camarades retraités, venus de tous les horizons, sont très enrichissants et conviviaux. N'oublions jamais que nous sommes là pour le collectif, pour faire avancer nos idées et améliorer la situation des plus démunis ». **Marie-Claude Carlier**

QUAND JE SERAI À LA RETRAITE...

« La retraite ! En activité, vue comme un "moment à atteindre", "la meilleure période de la carrière" selon mon ancien prof de physique. Attendue ou... pas ? Continuer pour retarder cette période redoutée – on n'a pas envie de jouer à la pétanque ou d'aller à la pêche tous les jours – ou s'y plonger dès le début avec délectation ? Tout dépend du caractère et des occupations de "remplacement". Jeune chercheur au CNRS à Orsay, dans les années 80, je voyais passer des formations "préparation à la retraite". À la réflexion, ça n'est pas idiot ! Fonctionnaire stagiaire à 20 ans et demi, retraité depuis bientôt un an, parti à l'âge limite légal, soit 61 ans et 7 mois, au jour près, après une carrière presque complète, tout va bien ? J'ai vécu une première année de retraite en continuant à dire ironiquement "quand je serai à la retraite, je ferai ça", "ça" recouvrant diverses occupations jusque-là reportées : mettre de l'ordre dans mes affaires, lire, étudier un domaine d'intérêt plus précisément, etc. Un défaut d'anticipation ? Secrétaire de syndicat, mon activité ne s'est pas arrêtée immédiatement : congrès académique en avril – j'y ai laissé mon tablier – et fédéral en mai. L'activité syndicale n'a pas baissé : il fallait bien préparer ces deux congrès ! J'ai continué à dire "quand je serai à la retraite"... Pas de risque d'ennui : appels du pied de l'UTR, coups de fil d'un membre sortant du bureau des retraités – "on a pensé à toi" – et la conclusion que... la "vraie" retraite, ce sera pour plus tard. Ma compagne n'est pas encore retraitée, donc pas la peine de tout arrêter ! De l'Enset de Cachan jusqu'à Nice, en passant par Orsay, Les Mureaux et Grasse, plus de 40 ans d'adhésion, la moitié en responsabilités, au Sgen. Ça continue ! » **Bernard Massabieaux**

DÉVELOPPEMENT DURABLE : QUEL MONDE LAISSERONS-NOUS À NOS ENFANTS ?

« L'information la plus complète possible est l'une des conditions pour favoriser notre action. »

La section syndicale des retraités du Rhône avait invité à sa réunion du 14 juin 2016 Henri Jordan, retraité et ancien ingénieur dans l'industrie papetière, passionné par le développement durable, thème porté par la CFDT depuis le congrès de Marseille (voir <http://urlz.fr/48HA>). Nous revenons dans ce numéro sur quelques aspects historiques de ce sujet, et sur d'autres, conceptuels, tirés de la très intéressante présentation de H. Jordan.

CONSTAT ET PRISE DE CONSCIENCE

En 1972, le rapport du Club de Rome sur « les limites de la croissance » et sa conclusion sur l'effondrement de la croissance vers 2100, du fait notamment d'une pollution grandissante, fut largement rejeté... Quinze ans plus tard, Gro Harlem Brundtland, première ministre de Norvège, présentait à l'ONU le rapport « Notre avenir à tous », fruit de quatre ans de travaux de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, et qui, le premier, définit le développement durable. C'est aussi le point de départ de la prise de conscience des responsables politiques. Et les urgences de 1987 sont toujours d'actualité ! On peut notamment y lire : « Ce que nous avons peut-être de plus urgent à faire aujourd'hui est de persuader les nations de la nécessité du retour au multilatéralisme. Le problème de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale a été le vrai moteur de notre système de la création de notre système économique international de l'après-guerre. Le souci de découvrir des voies de développement durable devrait être la motivation – impérieuse s'il en est – d'un renforcement de la recherche de solutions multilatérales et d'une refonte du système économique international de coopération. Ce problème et ce souci transcendent la souveraineté nationale, les stratégies de profit économique appliquées dans des limites étroites et chacune des diverses disciplines de la science ».

Et : « La Commission s'adresse en particulier aux jeunes. Les enseignants du monde entier auront un rôle crucial à jouer pour porter notre message à leur connaissance. (...) Si nous ne sommes pas capables de traduire nos mots en un langage qui puisse toucher le cœur et l'esprit des jeunes comme des vieux, nous ne

pourrons entreprendre les vastes changements sociaux qui sont nécessaires pour modifier le cours actuel du développement global de l'humanité. » Ce long rapport est accessible en ligne : <http://urlz.fr/48HD>.

DES RÉSISTANCES ENCORE À L'ŒUVRE

Trente ans plus tard, les climato-sceptiques, qu'ils soient scientifiques, politiques, relayant consciemment ou non les lobbys économiques de secteurs clés, et notamment du secteur énergétique, de l'industrie chimique, continuent de contester les constats établis sur : le réchauffement climatique, la diminution des ressources en énergies fossiles et en matières premières, la diminution de la biodiversité, les difficultés d'accès à l'eau (qui n'est pas principalement due à une question de disponibilité mais de pauvreté et de mauvaise gouvernance), l'augmentation de la population, et les problèmes d'alimentation, avec les questions persistantes de sous-alimentation de près d'un milliard de personnes.

Quand un journaliste mène l'enquête sur les climato-sceptiques

Comment et pourquoi la science climatique a-t-elle été si longtemps ignorée, relativisée, mise en doute ? Journaliste scientifique au journal *Le Monde*, Stéphane Foucart a mené l'enquête, et dévoile les coulisses de cette bataille qui a opposé, et continue d'opposer, des scientifiques reconnus. Mais il permet également de découvrir les filiations avec d'autres affaires : celle de l'amiante, du virus du Sida...



L'avenir du climat : enquête sur les climato-sceptiques, par Stéphane Foucart, Folio actuel, octobre 2015 (édition revue et augmentée).

« LA SOBRIÉTÉ N'EST PAS LE RENONCEMENT AU BONHEUR »

Il ne faut pas avoir peur du futur, mais au contraire inventer avec les nouvelles générations de nouvelles solidarités et de nouveaux modes de vie.

DE QUELQUES CONCEPTS...

L'empreinte écologique est la mesure de la superficie biologiquement productive nécessaire pour pourvoir aux besoins d'une population humaine de taille donnée (OCDE). Il n'y a actuellement pas suffisamment de superficie productive pour pourvoir aux besoins de la population mondiale, sachant que certains États (USA, Europe) consomment beaucoup plus que d'autres.

L'empreinte carbone est la mesure du volume de dioxyde de carbone exprimé en tonnes (T) émis annuellement par une personne du fait de son mode de vie. Constat, en 2015, pour une personne : indice 22 T aux USA, 9 T en France, 3 T en Chine.

L'économie circulaire ou « écologie industrielle » consiste à recycler, **l'économie de fonctionnalité** à substituer à la vente d'un bien, la vente de l'usage de ce bien. La combinaison des deux implique de rompre avec l'économie linéaire traditionnelle, prédatrice de ressources à la source, puis rejetant des déchets après production polluante ; tout en préservant l'emploi.

... AUX OUTILS

L'investissement socialement responsable (ISR) et la responsabilité sociale des entreprises (RSE) consistent à prendre en compte, avant investissement, le respect de l'environnement, les critères sociaux et sociétaux, le

Lyon Métropole : une des 1 339 collectivités françaises engagées dans la démarche en 2013

Premier Agenda 21 voté en 2005, régulièrement revu. Concrètement :

- La chaufferie bois de Rillieux-la-Pape, qui remplace une centrale au fioul lourd, assure 15 % de la production du réseau de chauffage urbain depuis 2013.
 - « Plan modes doux » : 520 km de pistes cyclables fin 2013 et hausse de la part du vélo en ville.
 - Augmentation sensible des rénovations au niveau « bâtiment basse consommation » (BBC) dans le logement social et baisse de 11 % des émissions de CO₂ dans la métropole entre 2000 et 2013, alors que la population a augmenté de 10 %.
- Le « Plan climat » de la métropole est revu tous les 2 ans.

mode de gouvernance, en plus des critères financiers classiques.

L'Agenda 21, plan d'actions pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État au Sommet de la Terre à Rio en 1992, décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer au niveau des collectivités territoriales et formule des recommandations en matière de pauvreté, santé, logement, transports, pollution de l'air et de l'eau, déchets, gestion de l'agriculture, etc.

Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), ont été adoptés en 2000 par 189 États, avec des objectifs pour 2015. En 2015, dix-sept objectifs de développement ont pris le relais (faim, pauvreté, éducation, santé, égalité homme-femme...).

Les mécanismes de développement propre (MDP), adoptés par 24 pays dans le cadre du Protocole de Kyoto (1997), avec 2015 comme date-but, visent à encourager les pays industrialisés à financer des projets réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les pays en développement, contre l'attribution de « crédits CO₂ » (autrement appelés « droits à polluer »), ce qui leur permet d'atteindre leurs objectifs de baisse d'émission de GES. Les pays récipiendaires bénéficient d'injections « gratuites » de technologies avancées et émettant moins de CO₂, dans le but de réduire les émissions de GES au niveau mondial. Les procédures MDP sont très surveillées par des commissions de contrôle.

Odile NAVE, Sabine DE LAGARDE et Josette MICHEL-VILLAZ



Avec vos contributions, un prochain dossier pourra aborder des pistes de solution présentées par Henri Jordan, mais aussi les initiatives citoyennes : associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), « slow movement », etc. dont vous pouvez être acteurs.

AMÉLIORER LA VIE À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

C'est l'un des objectifs de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 29 décembre 2015, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

En mars 2016, l'union locale (UL) CFDT retraités de Fontenay-sous-Bois (94) a invité Marie Geoffroy, retraitée CFDT et membre de la conférence régionale des retraités et personnes âgées (Corepa) Île-de-France à présenter les mesures de cette loi qui vise :

- l'amélioration de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile ;
- la reconnaissance et le soutien aux proches aidants à travers le droit au répit ;
- de nouvelles aides pour améliorer la prévention de la perte d'autonomie ;
- et le renforcement de la transparence et de l'information sur les prix pratiqués en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Le portail www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, prévu par la loi, a été ouvert avant la promulgation de la loi et est déjà largement consulté.



Marie Geoffroy a centré son propos sur la prévention en matière de santé (la santé à la retraite se forgeant tout au long de la vie) et de perte d'autonomie, évoquant les mesures imposées ou proposées pour compenser les facteurs génétique, social, environnemental ou pour lutter contre les comportements à risque.

La perte d'autonomie se traduit soit par des maladies chroniques, soit par des limitations fonctionnelles, soit par des restrictions sévères d'activité et de participation sociale. Quelques données l'illustrent chez les plus de 80 ans : 57 % souffrent de maladies de longue durée, 29 % ont une maladie cardiovasculaire, 33 % sont en hospitalisation de plus de 12 jours ; 85 % ont au moins une pathologie. Il en résulte un besoin de personnels médicaux, paramédicaux, d'aide ou d'accompagnement, un besoin d'appareillage et d'aide technique.

La prévention de la perte d'autonomie doit donc être accompagnée par :

- des mesures de prévention sanitaire : vaccinations, prévention individuelle, campagne de dépistage, programme « Manger-Bouger », programme pour les personnes âgées en risque de perte d'autonomie (Paerpa), ou encore programme en cours visant à mieux coordonner les différents acteurs ;
- des mesures d'aménagement de l'environnement concernant l'espace intérieur, le schéma urbain ou les transports ;
- la lutte contre l'isolement, par exemple en prenant contact avec le centre communal d'action sociale (CCAS) quand une personne semble isolée.

Deux derniers conseils enfin : éviter le recours à l'hôpital et à l'Ehpad autant que possible, préparer la fin de vie avec des directives anticipées.

La personne âgée a toute sa place dans notre société. Faisons en sorte qu'elle puisse y vivre dans les meilleures conditions possibles.

Anne-Marie PARENT

Pour aller plus loin

► **Enquête flash sur les aidants proches** <http://urlz.fr/487k>

Il n'est pas trop tard pour répondre à l'enquête et vous rapprocher de votre union locale ou union territoriale pour poursuivre la sensibilisation, participer à des rencontres d'aidants proches.

Voir également *Irex* n° 27 du 11 mai 2016 accessible en ligne sur le site CFDT Retraités (espace adhérent).

► **Rapport de la Cour des comptes sur le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie**

« Une organisation à améliorer, des aides à mieux cibler » titrait le communiqué de presse du 12 juillet dernier.

Le *Retraité Militant* ne manquera pas d'en parler dans une prochaine livraison puisqu'il abordera notamment l'organisation des services de soins et d'accompagnement à domicile et l'aide aux personnes âgées (APA) instituée en 2001. Voir également <http://urlz.fr/487X>